

Livret A : la Banque de France n'exclut pas un taux négatif

Le Livret A est peut-être encore très prisé des Français, il risque de ne plus l'être longtemps. François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, a estimé tout à fait possible une baisse du taux d'intérêt des deux livrets défiscalisés au 1er février 2020. Mais c'est une autre information qui doit attirer l'attention des épargnants.

Un nouveau calcul en février 2020

Actuellement, et jusqu'au 31 janvier 2019, le taux d'intérêt du Livret A est de 0,75%. Un taux arbitraire fixé par décret en 2017 pour une durée allant jusqu'au 31 janvier 2020. Cette date se rapproche, et le gouverneur de la Banque de France a confirmé qu'il y a de fortes chances que le taux d'intérêt baisse.

La formule de calcul du Livret A, explique François Villeroy de Galhau au micro de BFMTV, « pourrait donner un taux de 0,5% ». Ce taux s'appliquerait alors aux Livrets A et aux LDDS ouverts par les Français et sur lesquels sont déposés 408,2 milliards d'euros (dont 297,4 milliards pour les 55 millions de Livrets A ouverts).

Une rémunération bien en deçà de l'inflation

Les épargnants doivent commencer à s'inquiéter pour leur argent car si la baisse du taux d'intérêt se confirme, les recommandations de la Banque de France ne seront données au gouvernement qu'en janvier 2020, le taux d'intérêt sera de la moitié de l'inflation attendue en 2020. Elle est estimée à plus de 1% par la banque de France.

Ainsi, en déposant 100 euros sur le Livret A, au bout d'un an cette somme donnera 50 centimes d'euro d'intérêts. Sauf que, dans le même laps de temps, la valeur de ces 100 euros aura baissé : au bout d'un an, il faudra 101 euros pour acheter ce qu'on achetait avec 100 euros. Pour l'épargnant, ce n'est donc pas un gain mais une perte de 50 centimes d'euro qu'il subira.

Des taux négatifs pour le Livret A ?

Mais, de manière très subtile, François Villeroy de Galhau a donné un avant-goût de ce qui pourrait arriver aux Livrets A en France : des taux négatifs. Ce serait cohérent avec la volonté du gouvernement d'alimenter l'économie réelle, mais ce serait un véritable choc pour les Français.

Dans son entretien avec BFMTV, le gouverneur de la Banque de France a déclaré que la formule de calcul du taux d'intérêt du Livret A « pourrait donner un taux de 0,5, donc qui reste positif, sauf s'il y a des circonstances exceptionnelles ». S'il précise qu'il ne voit pas à ce jour de raisons d'invoquer ces circonstances exceptionnelles, il prévient toutefois que ce ne serait pas impossible de voir le Livret A tomber à 0% ou même connaître un taux négatif, ce qui signifierait que déposer de l'argent sur ce livret en ferait perdre aux épargnants.